

Compte rendu du Conseil Municipal Du 20 février 2017

Le conseil municipal de la commune d'Onlay, dûment convoqué, s'est réuni en mairie le lundi 20 février 2017 à 19h00 sous la présidence de Mr Daniel MARTIN, Maire.

Etaient également présents :

Jean-François ROLLAND, Paul BAYARD, Bernard GENTY, Odile MARCEAU, Jean-François THIBAUDIN, Jeannette PASTIJN, Pascal THIBAUDIN, Florence ROBERT, Isabelle RUDIÉ

Absent excusé : Patrice THIBAUDIN pouvoir à Florence ROBERT

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité. Madame Florence ROBERT est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir rajouter un point à l'ordre du jour concernant la modification des horaires de la mairie, le conseil accepte à l'unanimité.

I- Modification des horaires d'ouverture de la mairie

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal de son souhait en accord avec Madame Christelle TRION secrétaire de mairie de modifier les horaires de la mairie.

Il indique que son temps de travail actuel est de 31h (22h Mairie + 9h APC), et qu'il passerait à compter du 1^{er} mars à 20h.

Il explique que ses modifications interviennent suite à la fusion des Communautés de Communes, et que par conséquent les dossiers voirie, tourisme, SPANC seront désormais géré par la nouvelle intercommunalité. Il indique également que les cartes d'identités à compter du 20 mars ne seront plus traitées dans les petites mairies, car elles deviennent comme les passeports, biométriques, il faudra donc aller à la mairie de Château-Chinon Ville pour pouvoir les renouveler.

Il indique également, avec l'accord de Madame Christelle TRION, que celle-ci sera également en poste à la mairie de Château-Chinon Ville.

Les nouveaux horaires seront donc :

Le lundi de 8h à 12h

Le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

L'agence postale sera ouverte tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h

Le mardi et le vendredi après-midi de 13h30 à 17h30

Le samedi matin, **uniquement sur rendez-vous**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

II- Subvention école primaire de Moulins-Engilbert

Une demande de subvention a été reçue de la part de l'école primaire de Moulins-Engilbert, pour un voyage en avril aux Etangs de Baye pour 2 enfants d'Onlay.

Monsieur Le Maire rappelle que les enfants d'Onlay ne peuvent bénéficier qu'une seule fois de la subvention octroyée pour les voyages et que la demande doit être faite par les parents de façon à ce que ceux-ci choisissent eux-mêmes le voyage pour lequel ils veulent être subventionnés.

Il propose donc comme pour les autres années d'octroyer une subvention à la coopérative scolaire d'un montant de 200 €.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

III- Renouvellement CUI Evelyne JEANNOT.

Le Contrat Unique d'Insertion de Madame JEANNOT arrivant à son terme au 31 mars, il est nécessaire de décider ou non de son renouvellement.

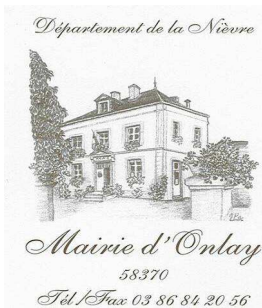
La qualité de travail de Mme Evelyne JEANNOT étant entendue, le conseil municipal décide de demander le renouvellement de son contrat.

IV- Délibération prise en charge mutuelle des agents titulaires

Le décret n°2011-1474 du 08/11/2011 permet désormais aux collectivités locales la prise en charge des mutuelles (santé et prévoyance) de leurs agents.

Monsieur Le Maire propose de prendre en charge les mutuelles « santé » de Monsieur ARRIGHINO et de Madame TRION.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.



Compte rendu du Conseil Municipal Du 20 février 2017

V- Délibération Urbanisme

Lors du dernier conseil communautaire, la question d'un PLU (Plan local d'Urbanisme) intercommunal a été mise à l'étude. L'engagement d'un PLUi suppose que l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) en acquière la compétence de façon volontaire ou automatique. Volontaire jusqu'au 27 mars 2017, automatique après le 27 mars 2017 sauf si 1/4 des communes représentant au moins 20% de la population par délibération entre le 26 décembre 2016 et le 27 mars 2017 s'y oppose.

Monsieur Le Maire souhaite que l'on s'y oppose car la compétence urbanisme est une compétence très importante pour les petites communes (la gestion du territoire) et avant d'envisager de la transférer à l'EPCI, il faut savoir comment ce PLUi pourra fonctionner de manière à conserver l'avis du Maire.

C'est une compétence vitale pour le maire et son conseil municipal dès lors que c'est le dernier levier qui lui reste pour développer sa commune dans le domaine de la construction immobilière.

Le conseil municipal s'oppose à l'unanimité au transfert de compétence PLUi à la communauté de communes Morvan des Sommets et des Grands Lacs

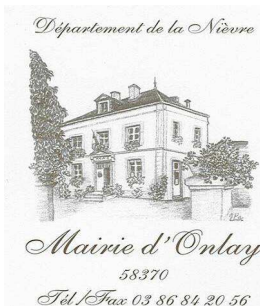
VI- Divers

Délibération contrat de Territoire du Parc du Morvan ajournée il faut d'abord reprendre l'intégralité du contrat de façon à voir quels sont les enjeux pour la commune et ses habitants.

- **Objet de ce contrat :** Améliorer la qualité de nos ressources en travaillant dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable, des cours d'eau, des milieux naturels aquatiques et de la communication et la sensibilisation générale. Sa mise en œuvre nécessite une contribution financière de la commune de 0.61 € par habitant.

Suite à la demande de la commune d'Onlay en 2015, Monsieur Christian PAUL nous a fait part de notre futur classement en zone montagne.

Le bornage du chemin allant à la cabane de chasse a été borné à la demande de Madame LAUDET, les frais étant à sa charge.



**Compte rendu du Conseil Municipal
Du 20 février 2017**

Travaux 2017 :

Route des champs des claires et rue des fleurs
Pont du Moulin des Gouttes (reste à réaliser 2016)
Réfection de la 2^{ème} partie de la cour de la mairie.
Aménagement du terrain acquis au dessus du terrain de pétanque
Façade de la mairie

Le montant perçu au titre du FCTVA 2016 est de 28 524.00 €uros soit 983 € de fonctionnement et 27 541 € d'investissement).

Dates importantes à retenir :

Dimanche 23 avril : 1^{er} tour des élections présidentielles
Dimanche 7 mai : 2^{ème} tour des élections présidentielles

Dimanche 11 juin : 1^{er} tour des élections législatives
Dimanche 18 juin : 2^{ème} tour des élections législatives.

MANIFESTATIONS A VENIR SUR LA COMMUNE

**CONCERT SHANNON DALE LE VENDREDI 17 MARS
BOURSE AUX LIVRES LES 25 ET 26 MARS
BOURSES AUX PLANTES 23 AVRIL
EXPOSITION 25 au 28 MAI
FETE DU PAIN 16 JUILLET
JOURNÉE PEINTURE DANS LES RUES D'ONLAY 23 JUILLET
CONCOURS DE PETANQUE 30 JUILLET
DEBUT AOUT CONCERT A L'EGLISE
BROCANTE 15 AOUT
EXPOSITION MANOIR DE THARD 16 ET 17 SEPTEMBRE
COQ AU VIN Date non définie
RIFLES Date non définie
FETE DU COCHON 18 NOVEMBRE
ILLUMINATION DE NOEL 15 DECEMBRE
REPAS DES AINES Date non définie
MARCHES Dates non définies**

La commune « s'enrichit » de 7 enfants dont 4 seront scolarisés à Moulins-Engilbert.